

office de tourisme
mâconnais



GUIDE DE L'ADHERENT 2018

OFFICE DE TOURISME DU MÂCONNAIS

visitez-le-maconnais.com



**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
TOURISME

Destination
Saône & Loire

Mâconnais - Beaujolais
AGGLOMERATION

L'Office de Tourisme du Mâconnais est une association de droit privé, loi 1901, installé à l'angle de la place Saint-Pierre.

Au service de ses adhérents, il sert à valoriser et à développer l'économie touristique du Mâconnais.

L'Office de tourisme en quelques chiffres : en 2017, c'est plus de **45 000 visiteurs accueillis**, plus de **220 000 visiteurs sur son site web**. 110 000 € de CA généré chez nos partenaires par le service groupes.

Certificat d'immatriculation (Article R. 211-21 du code du tourisme) n° IM071100013

LES SERVICES

LE SERVICE COMMERCIAL - RECEPTIF

Il a pour objectif de construire, en collaboration avec le client, un séjour comprenant le transport, l'hébergement, les visites de sites, l'organisation des animations "incentive" "outdoor", la location de salles, etc...

Service groupes : Alda FELGUEIRAS

Tél. : 03.85.21.07.08 – www.macon-groupes.com

Depuis le 16 janvier 2008, la ville de Mâcon est devenue membre des 51 villes labellisées France Congrès.

Service congrès / séminaires : Patricia VERCHERE

Tél. : 03.85.21.07.05 – www.macon-congres.com

LE SERVICE DES CONSEILLERS DE SEJOURS

L'accueil du public est assuré par 2 personnes au minimum toute l'année. De juillet à septembre, il est renforcé par une équipe de saisonniers. Il est assuré en 5 langues : anglais, allemand, espagnol, italien et portugais.

La mission : mise à disposition de brochures multi-langues et d'information touristique. Conseil en séjour. Réservation d'hébergement de dernière minute. Vente de vos billetteries, location de vélos. La boutique : elle met à disposition des visiteurs, des guides, des ouvrages historiques, des articles valorisant le travail des artisans adhérant à l'Office de Tourisme.

Bureaux d'informations :

- 1 place Saint-Pierre à **Mâcon** (03.85.21.07.07 - info@macon-tourism.com)
 - Ancienne Gare Condemine à **Charnay** (03 85 21 07 14 – charnay@macon-tourism.com)
-

LE SERVICE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'Office de Tourisme s'est doté de plusieurs sites Internet, gérés en interne par notre webmaster. Sa mission, gérer en temps réel les informations, la création de nouvelles pages, la mise en place de newsletters, les bornes interactives. . .

Une boutique en ligne est également en place. Elle vous permet de vendre vos services et produits directement sur internet.

Florian DUBERSTEN - Tél. : 03.85.21.07.12 - web@macon-tourism.com

LE SERVICE DU COMMUNITY MANAGER

À pour mission d'animer et à fédérer des communautés d'internautes sur le web et les réseaux sociaux afin de valoriser et de promouvoir la destination Mâconnais Beaujolais.

Robin PEYTOUREAU – Tél. : 03.85.21.07.07 – robin@macon-tourism.com

LE SERVICE PROMOTION MARKETING

Il a pour ambitieuse mission de développer une image de destination séjour dans le mâconnais beaujolais auprès des citadins des grandes métropoles européennes. Il s'appuie sur les services précédemment cités mais aussi sur les relations de presse. **Louis-Mickaël GRALL** - Tél. : 03.85.21.07.09 - direction@macon-tourism.com

LE SERVICE FINANCES ET COMPTABILITE

Bien évidemment le service garant de la bonne vie de notre entreprise.

Yann MOREL - Tél. : 03.85.21.07.06 - comptabilite@macon-tourism.com

GRILLE DE COTISATIONS 2018

Les montants ci-dessous sont donnés en € TTC

1	Adhésion à l'association	65 €
---	--------------------------	------

2	Supplément hors « Maconnais-Beaujolais agglomération »	25 €
---	--------------------------------------------------------	------

Si votre activité ou votre résidence (du représentant légal) n'est pas située sur le territoire « Mâconnais Beaujolais Agglomération »

Liste des communes : Azé, Berzé-la-Ville, Bussières, Chaintré, Chânes, Charbonnières, Charnay-lès-Mâcon, Chasselas, Chevagny-les-Chevrières, Crêches-sur-Saône, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Chapelle-de-Guinchay, La Roche Vineuse, La Salle, Laizé, Leynes, Loché, Mâcon, Milly-Lamartine, Péronne, Prissé, Pruzilly, Romanèche-Thorins, Saint-Amour-Bellevue, Saint-Jean-le-Priche, Saint-Laurent-sur-Saône, Saint-Martin-Belle-Roche, Saint-Maurice-de-Satonnay, Saint-Symphorien-d'Ancelles, Saint-Vérand, Sancé, Sennecé-les-Mâcon, Senozan, Sologny, Solutré-Pouilly, Varennes-lès-Mâcon, Vergisson, Verzé, Vinzelles

3	Promotion selon collèges	+ Montants différenciés
---	--------------------------	-------------------------

Collège 2 : hôteliers et restaurateurs

Hôtels

Capacité chambres	1 à 30	31 à 70	71 et plus
Sans ou 1 ★	+68 €	+120 €	+171 €
★ ★	+120 €	+171 €	+223 €
★ ★ ★	+171 €	+223 €	+275 €
★ ★ ★ ★	+223 €	+275 €	+327 €
★ ★ ★ ★ ★	+275 €	+327 €	+378 €

Restaurateurs

Couverts en salle	1 à 50	51 à 100	101 et plus
Montants	+68 €	+117 €	+171 €

Collège 3 : hébergements de Tourisme

Gites / Chambre d'hôtes	+120 €
-------------------------	--------

Campings (capacité)	1 à 100	101 à 200	201 et plus
Sans ou 1 ★	+68 €	+120 €	+171 €
★ ★	+120 €	+171 €	+223 €
★ ★ ★	+171 €	+223 €	+275 €
★ ★ ★ ★	+223 €	+275 €	+327 €
★ ★ ★ ★ ★	+275 €	+327 €	+378 €

Collège 4 : sites touristiques, salles de spectacles, associations, entreprises de loisirs, parcs à thèmes et activités sportives

Nombre d'entrées	0 à 20 000	20 001 à 50 000	50 001 à 100 000	100 001 et +
Montants	+68 €	+117 €	+167 €	+218 €

Collège 5 : métiers du vin

Cave coopérative (nombre d'adhérents)	1 à 150	151 à 300	301 et plus
Montants	+269 €	+320 €	+370 €

Négociants en vin / Viticulteurs	+68 €
----------------------------------	-------

Collège 6 : cafetiers, commerçants, professions libérales, artisans, agences de voyages et adhérents n'entrant dans aucun des collèges précédents

	+68 €
--	-------

Particuliers	0
--------------	---

4	Activité supplémentaire	+ 50 € par activité
---	-------------------------	---------------------

TOTAL =

BULLETIN D'ADHESION 2018



Raison sociale:

Nom et prénom (du représentant légal de l'entreprise):

.....

Adresse:

.....

CP: Commune:

Tél.:

Email:

Site web:

Important : votre adhésion est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et est valide à réception du bulletin d'adhésion signé accompagné du règlement de cotisation (voir grille page précédente).

Fait à, le/...../.....

Signature et cachet commercial accompagné de la mention "Bon pour accord" :

J'adhère à l'Office de Tourisme du Mâconnais pour l'année 2018

Votre contact : Florian Dubersten

1, place Saint-Pierre - 71000 Mâcon

Tél. : +33 (0)3 85 21 07 12 - web@macon-tourism.com

Office de Tourisme du Mâconnais – Association déclarée loi 1901 – Siret 315 797 977 00032 – Code APE 79.90Z

Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours n° IM071100013 – N° TVA intracommunautaire FR84315797977. Garant : Caisse de Crédit Municipale de Dijon, 26 rue de Mulhouse, 21000 Dijon, France. Assureur : Générali Iard, 7 Bld Haussmann, 75009 Paris, France